Envoyé en préfecture le 13/11/2026
Reçu en préfecture le 13/11/2026
Publié le
ID : 022-212202055-20261103-20260311DELIB8-DE

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 03 novembre 2026

Mairie de PLOREC SUR ARGUENON
78 Place Jean Guérin - 22130
Tél : 02.96.83.01.04
mairieplorec@orange.fr

Nombre de Conseillers :

En exercice	10
Présents	09
Votants	10

L'an deux mil vingt-six,
le mardi 03 novembre,
Le Conseil Municipal de Plorec-Sur-Arguenon
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la mairie, sous la présidence de Rose-Marie DANIEL, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 28 octobre 2026

PRESENTS : DANIEL R.-M., AMOSALA S., SIMEON J., BREXEL J., LE DOUJET C., MAITRALAIN F., SAMSON J., CADE A., TULASNE E.

ABSENTS : ROUXEL R donne pouvoir à AMOSALA S

SECRETAIRE DE SEANCE : Corentin LE DOUJET

20260311_DELIB8 Acceptation du devis relatif aux travaux d'alimentation électrique du commerce

Le Maire présente au Conseil municipal le devis n° 1718 de la SARL AM ENERGIES 22 concernant les travaux d'alimentation électrique du commerce.

Ces travaux comprennent notamment l'alimentation du commerce depuis le compteur Linky monophasé, l'adaptation des équipements de protection électrique ainsi que les démarches et vérifications nécessaires à l'obtention du certificat Consuel.

Le montant du devis s'élève à :

- 1 154,62 € HT ; 230,92 € de TVA ; soit **1 385,54 € TTC**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal :
ACCEPTE le devis n° 1718 de la SARL AM ENERGIES 22 pour un montant de 1 154,62 € HT, soit 1 385,54 € TTC ;
DÉCIDE que la dépense correspondante sera imputée en section d'investissement du budget primitif, exercice 2026.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,
Le maire, Rose-Marie DANIEL

MAIRIE DE PLOREC-SUR-ARGUENON (Côtes d'Armor) R.F.